



Conditions Générales pour cours de conduite pour particuliers

Version juin 2017

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent à tous les cours de conduite (ci-après «cours») pour particuliers organisés par TCS Training & Loisirs SA, indépendamment du lieu de cours.

2. Formation du contrat

Le contrat de cours est formé et revêt un caractère obligatoire lors de votre réservation écrite, téléphonique ou électronique. En effectuant une réservation, vous acceptez simultanément les présentes CG.

3. Eventail des prestations

Vous trouverez une description des différents cours ainsi qu'une version électronique des présentes CG sur: www.training-events.ch.

En principe, les cours se déroulent avec votre véhicule personnel ou avec un véhicule que vous amenez. Sur demande, nous mettons, moyennant une taxe de location, un véhicule à votre disposition. Le véhicule de location doit être réservé avant le cours.

Il est demandé aux accompagnants des participants au cours qui ne jouent pas un rôle actif durant le cours de ne pas prendre place dans le véhicule pendant le cours.

Selon le lieu de cours, vous pourrez vous restaurer dans le restaurant de TCS Training & Loisirs SA sur place, ou dans un restaurant proche. Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours (sauf mention explicite). Il ne sera servi d'alcool ni avant ni pendant le cours.

4. Paiement

Vous recevrez, avec la confirmation de la date du cours, la facture couvrant les frais de cours qui est payable dans les 14 jours après date de la facture. Si nous ne recevons pas votre paiement avant le début du cours, nous sommes en droit de vous exclure du cours. Dans un tel cas, les frais de cours restent toutefois dus.

5. Modification de réservation

Il est possible, entre 60 et 11 jours avant la date du cours, de modifier la date à laquelle le cours devait avoir lieu à l'origine (par téléphone, également), à condition qu'il reste des places pour une autre date. Pour chaque modification de réservation, TCS Training & Loisirs SA vous facture un forfait de modification de 50,00 CHF (frais administratifs) payables au plus tard avant le début du cours.

6. Annulation du cours par le participant; frais

Si vous annulez le cours (résiliation), quelle qu'en soit la raison, TCS Training & Loisirs SA est en droit d'exiger une taxe d'annulation (réparation forfaitaire):

Moment de l'annulation	Taxe d'annulation
- entre 60 et 31 jours civils avant le cours:	50%
- entre 30 et 11 jours civils avant le cours:	75%
- entre 10 et 1 jour(s) civil(s) avant le cours:	100%
- Absence/non-participation au cours ou retard:	100%

Votre résiliation doit être faite par écrit (courrier, e-mail, fax). La date de réception de votre résiliation (heures de réception: 08h00 - 17h00) est déterminante dans le calcul de la taxe d'annulation. En cas de doute, il vous incombe de fournir la preuve que la résiliation a été notifiée dans les délais.

En cas d'annulation, d'absence/de non-participation ou de retard au cours, les éventuelles contributions du Fonds pour la sécurité routière (FSR) dont vous avez bénéficié sur le prix de votre cours seront entièrement à votre charge.

7. Annulation de cours par TCS Training & Loisirs SA

TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de reporter ou d'annuler des cours lorsqu'un petit nombre de participant se sont annoncés, de même que si les conditions météorologiques ne permettent pas un déroulement du cours sans danger. Dans un tel cas, vous pourrez choisir entre une modification gratuite de la date du cours (sous réserve de disponibilités) et un remboursement, tout autre dédommagement étant exclu.

8. Préparation; nettoyage du véhicule

Afin de régler les formalités d'inscription, nous vous prions de vous présenter sur le lieu du cours 15 min avant le début de celui-ci.

Compte tenu du type de manifestation, habillez-vous de façon sportive et confortable. Comme nous passerons, entre les diverses leçons de conduite, toujours quelques minutes en plein air, nous vous recommandons de revêtir une veste imperméable et coupe-vent. Mesdames les participantes, veuillez ne pas porter, pour la partie pratique, de chaussures à semelles compensées ni à hauts talons.

Au début du cours, le réservoir de votre véhicule doit être rempli à moitié, au moins. Nous vous prions également de veiller à ce qu'aucun objet non attaché ne se trouve dans le coffre ou à l'intérieur de la voiture. Ceux-ci devront être fixés ou enlevés avant le début du cours.

Pour les motos, contrôlez, avant de vous rendre sur le lieu de cours, l'état technique (pression des pneus, niveau d'huile) de la moto et faites le plein. L'équipement vestimentaire de protection moto intégral (casque, bottes, veste et pantalon ou combinaison, gants) est indispensable. En outre, nous vous conseillons de vous munir, pour la «course d'adresse» sur le parcours de trial, d'une veste de moto légère et d'une serviette, car on transpire très facilement lors de cette partie du cours.

Les utilitaires et les caravanes ne peuvent être utilisés que vides pendant les cours. Des exceptions peuvent être convenues au cas par cas et au préalable avec un spécialiste de TCS Training & Loisirs SA.

L'eau utilisée sur la piste lors des exercices peut laisser des traces de calcaire sur le véhicule, surtout pendant les mois d'été où l'évaporation est rapide. Nous vous recommandons donc de nettoyer le vernis avec de l'eau vinaigrée avant de vous rendre dans une station de lavage.

9. Conditions de participation

Dans l'intérêt de votre propre sécurité et de celle de toutes les personnes impliquées dans le cours, vous devez, pendant la partie pratique, strictement respecter les instructions des animateurs / instructeurs.

Les circonstances suivantes peuvent mener à l'exclusion d'un cours, sans droit à remboursement:

- Infractions graves aux instructions des animateurs / instructeurs ou aux règles générales de la Loi sur la circulation routière qui s'appliquent également sur le terrain de cours;
- Circonstances ne permettant pas une participation optimale au cours, notamment: sécurité de fonctionnement du véhicule insuffisante, état d'ébriété, consommation de stupéfiants.
- Maîtrise insuffisante de la langue du cours. L'instructeur / l'animateur est en droit de vous exclure du cours si vous n'êtes pas en mesure de suivre le cours en raison d'une connaissance inexistante ou insuffisante de la langue utilisée durant le cours.

Afin de pouvoir dispenser les cours dans les meilleures conditions, un nombre minimum ainsi qu'un nombre maximum de participants seront fixés pour chaque cours proposé.

10. Assurance

Le prix du cours, une fois réglé, comprend une assurance casco totale qui couvrira votre véhicule sur le terrain de cours pendant le cours (avec franchise). La somme maximale d'assurance se monte à 100 000 CHF (cent mille) par véhicule et par cours. Il n'existe toutefois aucune couverture d'assurance lors des phases de «conduite libre», ainsi que lors des cours de conduite sportive ou sur circuit.

TCS Training & Loisirs SA a souscrit une assurance responsabilité civile en tant qu'organisateur. Cette couverture d'assurance s'applique subsidiairement aux autres assurances et n'intervient que dans la mesure où TCS Training & Loisirs SA commet une négligence au moins.

11. Protection des données

Avec votre réservation, vous autorisez TCS Training & Loisirs SA et le siège central du TCS à conserver, dans le cadre de leurs prestations et du sociétariat du TCS, vos données personnelles, à les utiliser (traitement administratif, analyse statistique, marketing) et à les transmettre à des tiers mandatés pour le traitement des données et soumis à une politique stricte de confidentialité, ainsi qu'à utiliser ces données dans le cadre du développement de nouveaux produits ou de nouvelles prestations en vue du perfectionnement.

12. Dispositions diverses

Pour des raisons de droits d'auteur, les photos et les prises de vue sont interdites sur le terrain de cours. Après concertation préalable, TCS Training & Loisirs SA peut accorder des dérogations.

TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de réaliser des photos et des prises de vue et de les utiliser gratuitement dans des brochures et d'autres publications.

13. Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques avec TCS Training & Loisirs SA sont régies par le droit suisse. Le for juridique est Genève en tant que siège de TCS Training & Loisirs SA. TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de poursuivre les participants à leur domicile.